

APERÇU DU FONDS

FONDS D' ACTIONS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

CATÉGORIE O



Le 23 août 2024

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney – catégorie O (ou « Picton Mahoney Fortified Equity Fund – Class O », ci-après le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs Picton Mahoney (le « gestionnaire ») au numéro sans frais 1-866-369-4108 ou à l'adresse service@pictonmahoney.com, ou visitez le site Web www.pictonmahoney.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

APERÇU			
Code du Fonds :	840W	Gestionnaire du Fonds :	Gestion d'actifs Picton Mahoney
Date de création de la catégorie :	Le 25 août 2023	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs Picton Mahoney
Valeur totale du Fonds au 30 juin 2024 :	110 545 251 \$	Distributions :	Le Fonds distribue son revenu net et ses gains en capital nets annuellement en décembre. Toutes les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires, sauf si le porteur de parts demande au Fonds de verser ces distributions en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,18 %	Placement minimal :	2 000 \$ pour le placement initial, 500 \$ pour tout placement additionnel

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres mondiaux tout en atténuant les dépréciations de capital par le recours à des stratégies de couverture pour se protéger du risque de baisse des titres.

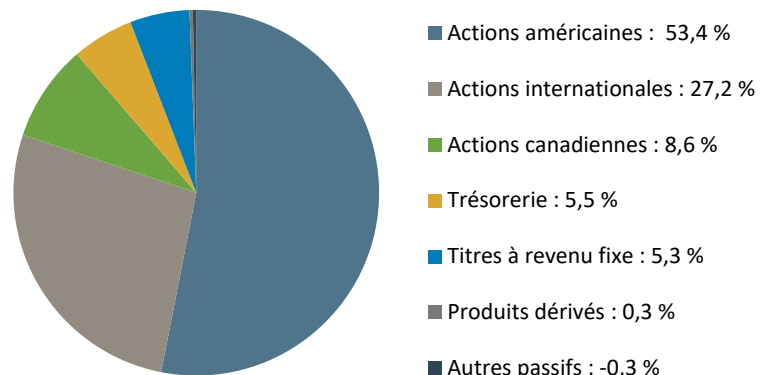
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 juin 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Trésorerie	5,5 %
2. Bons du Trésor américain au 7 novembre 2024	5,3 %
3. Microsoft Corp.	4,5 %
4. Apple Inc.	4,5 %
5. Nvidia Corp.	4,3 %
6. Amazon.com Inc.	2,9 %
7. Eli Lilly & Co.	2,8 %
8. Alphabet Inc.	2,7 %
9. Meta Platforms Inc.	1,5 %
10. Progressive Corp.	1,5 %

Pourcentage total des 10 principaux placements	35,5 %
Nombre total de placements	196

Répartition des placements (30 juin 2024)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire estime que le risque de ce Fonds est de **faible à moyen**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds. La notation peut changer au fil du temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif (« OPC »), ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie O du Fonds au cours de la dernière année.

Les frais annuels du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie du Fonds n'a pas terminé une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie du Fonds n'a pas terminé une période de 12 mois consécutifs.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie du Fonds n'a pas terminé une période de 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds pourrait vous convenir si :

- vous prévoyez détenir votre placement à long terme;
- vous voulez obtenir une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres mondiaux;
- vous pouvez tolérer un niveau de risque de placement faible à moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie O du Fonds. Les frais et les charges (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition :

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent à l'achat de parts de catégorie O du Fonds.

2. Frais du Fonds :

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont toutefois des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais d'exploitation (ou charges opérationnelles) et des frais d'opérations. Les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles, car cette catégorie est nouvelle.

Au 31 décembre 2023, les frais du Fonds s'élevaient à 0,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)	
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), de la rémunération au rendement (le cas échéant) et des frais d'exploitation du Fonds ainsi que de la quote-part du Fonds du RFG, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent. Le gestionnaire a renoncé à certains frais du Fonds. N'eût été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	0,18 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,28 %
Frais du Fonds	0,46 %

Le Fonds verse au gestionnaire une rémunération au rendement trimestrielle correspondant à 20 % de l'écart positif entre le rendement total des parts de catégorie O et le pourcentage total de hausse ou de baisse d'un indice de référence (l'« indice de rémunération au rendement »). Si, à un moment donné, le rendement total des parts de catégorie O du Fonds est inférieur à son indice de rémunération au rendement, aucune rémunération au rendement ne sera payable tant que le rendement total des parts de catégorie O du Fonds par rapport à son indice de rémunération au rendement demeure inférieur au montant du déficit calculé en pourcentage. Le gestionnaire a renoncé à la rémunération au rendement pour la catégorie jusqu'au 31 août 2024.

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi payable à la société de votre représentant pour les parts de catégorie O du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou substituer des parts de catégorie O du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais de 1 % du montant racheté peuvent être facturés si vous faites racheter des parts ou effectuez une substitution de parts pour des parts d'un autre fonds fortifié Picton Mahoney dans les 30 jours suivant l'achat de ces parts. Ces frais sont remis au Fonds.
Frais de substitution et de reclassement	Vous pourriez devoir payer des frais de substitution ou de reclassement, selon le cas, pouvant aller jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie applicable d'un fonds que vous substituez ou reclassiez. Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. Les frais de courtier liés aux substitutions et aux reclassements sont acquittés par le rachat des parts que vous détenez. Ces frais ne sont pas payables au gestionnaire.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et dans certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs Picton Mahoney ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion d'actifs Picton Mahoney

33 Yonge Street, bureau 320

Toronto (Ontario) M5E 1G4

Téléphone : 416-955-4108

Sans frais : 1-866-369-4108

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.